

Fiche de données de sécurité  
Drylube

**SECTION I - IDENTIFICATION**

**IDENTIFIANT DU PRODUIT:** Drylube  
**CODE PRODUIT :** 566000023-16AR  
**USAGE RECOMMANDÉ:** Lubrifiant sec  
**RESTRICTIONS D'UTILISATION:** Aucune connue.  
**NOM DE L'ENTREPRISE:** Brodi Specialty Products  
**ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ:** 3175 14th Avenue Unit 1, Markham, ON L3R 0H1  
**TÉLÉPHONE DE L'ENTREPRISE :** 877-744-0751  
**TÉLÉPHONE D'URGENCE:** 800-255-3924

**SECTION II – IDENTIFICATION DES DANGERS**

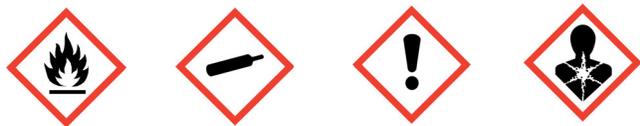
**CLASSIFICATION:** Aérosol inflammable: Catégorie 1  
Gaz sous pression: Gaz liquéfié  
Irritant pour la peau: Catégorie 2  
Irritant pour les yeux de Catégorie 2A  
Toxicité spécifique pour les organes cibles (exposition unique): Catégorie 3  
Risque d'aspiration: Catégorie 1

**MENTION(S) DE DANGER: DANGER:** Aérosol extrêmement inflammable. Contient du gaz sous pression; peut exploser s'il est chauffé. Provoque une irritation cutanée et une irritation oculaire grave. Peut causer de la somnolence ou des étourdissements. Peut être fatal en cas d'ingestion et pénètre dans les voies respiratoires.

Ce produit contient le pourcentage suivant de produits chimiques dont la toxicité est inconnue : S.O.

**CONSEILS DE PRUDENCE:** Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. -Ne pas fumer. Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou une autre source d'inflammation. Récipient sous pression: Ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Protéger de la lumière du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C/122 °F. Conserver dans un endroit bien ventilé. Lavez-vous soigneusement les mains après la manipulation. Portez des gants de protection et une protection oculaire. Si vous êtes sur la peau : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation de la peau : Consultez un médecin ou des soins. Enlevez les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser. Si dans les yeux: Rincez prudemment à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste : Consultez un médecin ou des soins. Évitez de respirer la brume, les vapeurs et les sprays. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. En cas d'inhalation: Retirez la personne à l'air frais et gardez-la à l'aise pour respirer. Appelez un centre antipoison ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien. En cas d'ingestion : Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas provoquer de vomissements. Jetez le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales.

**SYMBOLE:**



**DANGERS NON CLASSÉS AUTREMENT:** S.O.

**SECTION III – COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS**

INGRÉDIENT DANGEREUX	NUMÉRO CAS	POUR CENT
Heptane	142-82-5	30-40%
Alcool isopropylique	67-63-0	15-25%
Propane	74-98-6	15-25%
N-butane	106-97-8	15-25%
Naphta (pétrole), alkylate léger	64741-66-8	1-5%

**SECTION IV - MESURES DE PREMIERS SECOURS**

**YEUX:** Rincez prudemment à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste : Consultez un médecin ou des soins.

**INGESTION:** En cas d'ingestion: Rincer la bouche. Ne pas provoquer de vomissements. Obtenez des conseils ou des soins médicaux.

## Fiche de données de sécurité

### Drylube

**INHALATION:** Passez à l'air frais. Si la respiration est difficile, administrez de l'oxygène. Si vous ne respirez pas, administrez une respiration artificielle. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

**PEAU:** Si sur la peau: Laver avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation de la peau: obtenir des soins médicaux.

**RISQUES AIGUS POUR LA SANTÉ :** Yeux : rougeur, larmoiement, vision floue

Peau : dégraissage et dermatite

Inhalation: Anesthésique, irritation, dépression du système nerveux central

Voie orale : irritation abdominale, nausées, vomissements, diarrhée, risque d'aspiration

**DANGERS CHRONIQUES POUR LA SANTÉ :** Une exposition répétée ou prolongée peut être toxique pour les reins, le foie, la peau et le système nerveux central (SNC).

**NOTE AU MÉDECIN:** S'il est ingéré, le matériel peut être aspiré dans les poumons et provoquer une pneumopathie chimique. Traiter de façon appropriée.

## SECTION V – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**MILIEUX EXTINCTEURS :** Produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

**MILIEU EXTINCTEUR INAPPROPRIÉ:** Pulvérisation / débit d'eau.

**PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE:** Portez un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH avec une pièce faciale complète fonctionnant en mode de demande de pression positive avec des vêtements de protection du corps entier lors de la lutte contre les incendies. Utilisez un spray d'eau uniquement pour refroidir les récipients exposés. Éteignez toutes les sources d'inflammation.

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** Tenir à l'écart des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Défense de fumer. Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou une autre source d'inflammation. Peut développer une atmosphère inflammable dans les zones confinées.

**PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX:** Oxydes de carbone, hydrocarbures de faible poids moléculaire.

## SECTION VI – MESURES DE REJET ACCIDENTEL

**ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :** Se référer à la section VIII pour l'équipement de protection individuelle approprié.

**SPILL:** Nettoyez avec des matériaux incombustibles comme la vermiculite, le sable ou la terre. Si de nombreuses canettes sont ouvertes, retirez les sources d'inflammation. Empêcher les déversements de pénétrer dans les égouts, les égouts pluviaux et les cours d'eau naturels.

**ÉLIMINATION DES DÉCHETS:** Éliminer le contenu conformément aux réglementations fédérales, étatiques et locales. Ne pas déverser dans les égouts.

**STATUT RCRA :** Déchets probablement considérés comme D001 (déchets inflammables), en vertu du RCRA, mais le produit doit être entièrement caractérisé avant l'élimination (40 CFR 261).

## SECTION VII – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

**MANIPULATION ET STOCKAGE:** Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Portez un équipement de protection approprié. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. N'inhalez pas de brouillard ou de vapeur. Conserver dans un endroit frais, sec et ventilé. Récipient sous pression: Ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Protéger de la lumière du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C/122 °F.

**AUTRES PRÉCAUTIONS:** Tenir hors de la portée des enfants.

**INCOMPATIBILITÉ:** Évitez la chaleur, les flammes et le contact avec des agents oxydants puissants.

## SECTION VIII – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENT DANGEREUX	OSHA PEL	ACGIH TLV
Heptane	500 ppm	400 ppm
Alcool isopropylique	400 ppm	200 ppm
Propane	1000 ppm	1000 ppm
N-butane	Non établi	1000 ppm
Naphta (pétrole), alkylate léger	Non établi	Non établi

**CONTRÔLES TECHNIQUES / VENTILATION:** Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

**PROTECTION RESPIRATOIRE:** Utiliser uniquement dans des endroits bien ventilés. Si les niveaux d'exposition sont dépassés, un respirateur à cartouche de vapeur organique ou un ABCS sera nécessaire.

**ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE:** Lunettes de sécurité et gants résistants aux produits chimiques.

## Fiche de données de sécurité

Drylube

**MESURES SUPPLÉMENTAIRES:** Lavez-vous soigneusement les mains après la manipulation.

### SECTION IX - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**APPARENCE:** Spray brumeux blanc

**ODEUR:** Odeur de pétrole

**SEUIL D'ODEUR :** N/D

**pH:** N / A

**POINT DE FUSION / POINT DE CONGÉLATION:** N / D

**POINT D'ÉBULLITION INITIAL ET PLAGE D'ÉBULLITION :** S.O.

**POINT D'ÉCLAIR:** N / D

**TAUX D'ÉVAPORATION:** N / D

**INFLAMMABILITÉ (solide/gaz) :** Aérosol extrêmement inflammable

**LIMITES SUPÉRIEURES/D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSIVITÉ:**

**LIMITE INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ :** S.O.

**LIMITE SUPÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ :** S.O.

**LIMITE D'EXPLOSIVITÉ INFÉRIEURE (%) :** S.O.

**LIMITE EXPLOISVE SUPÉRIEURE (%) :** S.O.

**PRESSION DE VAPEUR (mm Hg):** N/D

**DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1):** N / D

**DENSITÉ RELATIVE (H<sub>2</sub>O=1) :** 0,71 - 0,76

**SOLUBILITÉ(S):** Non soluble dans l'eau.

**COEFFICIENT DE PARTAGE: n-OC TANOL/EAU (K<sub>ow</sub>):** N/D

**TEMPÉRATURE D'AUTO-ALLUMAGE:** N / D

**TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION:** N / D

**VISCOSITY:** N/D

### SECTION X – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**RÉACTIVITÉ :** Aucune connue.

**STABILITÉ CHIMIQUE:** Stable.

**RÉACTIONS DANGEREUSES POSSIBLES :** Aucune connue

**CONDITIONS À ÉVITER :** Températures supérieures à 122 °F et sources d'inflammation.

**MATÉRIAUX INCOMPATIBLES:** Évitez la chaleur, les flammes et le contact avec des agents oxydants puissants.

**PRODUIT DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX S:** Oxydes de carbone.

### SECTION XI – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**AXINFORMATIONS ICOLOGIQUES:** Heptane (142-82-5) LC<sub>50</sub> (Vapeurs, Souris) 1600 ppm Alcool isopropylique (67-63-0) LD<sub>50</sub> par voie orale (Rat): 5045mg / kg; DL cutanée<sub>50</sub> (lapin): 12870mg / kg; Inhalation CL<sub>50</sub> (Rat, 4h) : 78,6 mg/L

**VOIES D'ENTRÉE:** Yeux, Ingestion, Inhalation, Peau

**YEUX:** Provoque une irritation, une rougeur, des larmoiements, de la douleur, une vision floue.

**INGESTION:** Peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des maux de tête, des nausées, de la diarrhée, des vomissements, des étourdissements, de la somnolence, des signes d'intoxication, une incoordination et des troubles de l'élocution en fonction de la quantité ingérée. Risque d'aspiration. Peut pénétrer dans les poumons pendant la déglutition ou les vomissements et provoquer une pneumonie chimique ou un œdème.

**INHALATION:** Peut provoquer une irritation des voies respiratoires, des étourdissements, des maux de tête, de la somnolence, une perte de conscience et d'autres effets sur le système nerveux central, y compris la mort en cas d'exposition excessive ou prolongée.

**PEAU:** Un contact bref n'est pas irritant. Peut provoquer une irritation, une sécheresse, une rougeur, un dégraissage localisé par contact prolongé ou répété. Élimine les huiles et les graisses naturelles de la peau.

**CONDITION MÉDICALE AGGRAVÉE:** Asthme, bronchite, emphysème et autres maladies pulmonaires et affections chroniques du nez, des sinus ou de la gorge. L'irritation de la peau peut être aggravée chez les personnes atteintes de troubles cutanés existants.

**RISQUES AIGUS POUR LA SANTÉ :** Yeux : rougeur, larmoiement, vision floue

Peau : dégraissage et dermatite

Inhalation: Anesthésique, irritation, dépression du système nerveux central

Voie orale : irritation abdominale, nausées, vomissements, diarrhée, risque d'aspiration

**DANGERS CHRONIQUES POUR LA SANTÉ :** Une exposition répétée ou prolongée peut être toxique pour les reins, le foie, la peau et le système nerveux central (SNC).

**CANCÉROGÉNOCITÉ: OSHA:** Pas d'ACGIH: Pas de NTP: Pas de CIRC: Pas d'AUTRE: S.O.

Fiche de données de sécurité  
Drylube

**SECTION XII – INFORMATION ÉCOLOGIQUE**

**ÉCOTOXICITÉ :** Évitez les rejets dans l'environnement. **Alcool isopropylique** (67-63-0) LC<sub>50</sub> (Méné à tête grasse, 96 heures) 9640 mg/L **de n-heptane** (142-82-5) EC<sub>50</sub> (Daphnies) 0,2 mg/L  
**PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ :** Le ou les composants de ce produit ne sont pas biodégradables.  
**POTENTIEL BIOACCUMULABLE :** Ce produit ne devrait pas se bioaccumuler.  
**MOBILITÉ DANS LE SOL:** Ce produit est mobile dans le sol.  
**AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES :** Aucun connu.

**SECTION XIII – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ALIÉNATION**

**ÉLIMINATION DES DÉCHETS:** Éliminer le contenu conformément aux réglementations fédérales, étatiques et locales. Ne pas déverser dans les égouts.  
**STATUT RCRA :** Déchets probablement considérés comme D001 (déchets inflammables), en vertu du RCRA, mais le produit doit être entièrement caractérisé avant l'élimination (40 CFR 261).

**SECTION XIV - INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT**

**NOM D'EXPÉDITION APPROPRIÉ:** Aerosols, Ltd. Qté.  
**CLASSE/DIVISION DE DANGER :** 2.1  
**NUMÉRO ONU/AN:** UN 1950  
**GROUPE D'EMBALLAGE :** S.O.

**EXPÉDITION AÉRIENNE**  
**NOM D'EXPÉDITION APPROPRIÉ:** Aérosols, inflammables  
**CLASSE/DIVISION DE DANGER :** 2.1  
**NUMÉRO ONU/AN:** UN 1950  
**GROUPE D'EMBALLAGE :** S.O.

**EXPÉDITION PAR VOIE D'EAU:**  
**NAVIRE (OMI/IMDG)**  
**NOM D'EXPÉDITION APPROPRIÉ:** Aerosols, Ltd. Qté.  
**CLASSE/DIVISION DE DANGER :** 2.1  
**NUMÉRO ONU/AN:** UN 1950  
**GROUPE D'EMBALLAGE :** S.O.  
**DANGERS ENVIRONNEMENTAUX EAU :** Polluant marin

**SECTION XV - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

**STATUT TSCA:** Tous les produits chimiques sont répertoriés ou exemptés.  
**CERCLA (COMPREHENSIVE RESPONSE COMPENSATION, AND LIABILITY ACT) :** Aucune  
**SARA 311/312 CATÉGORIES DE DANGER :** Inflammable (gaz, aérosols, liquides, solides). Gaz sous pression. Corrosion ou irritation de la peau. Lésions oculaires graves ou irritation des yeux. Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique ou répétée). Risque d'aspiration.  
**SARA 313 INGRÉDIENTS À DÉCLARER :** Aucun.  
**RÈGLEMENT DE L'ÉTAT: Californie Proposition 65:** Aucun. **Heptane** (142-82-5) **Liste des substances dangereuses du directeur :** CA; **Loi sur la divulgation des substances toxiques aux employés :** IL; **Droit de savoir:** MA, MN, NJ, PA, RI. **Alcool isopropylique** (67-63-0) **Liste des substances dangereuses du directeur :** CA; **Loi sur la divulgation des substances toxiques aux employés :** IL; **Droit de savoir:** FL, NJ, PA, MN, MA, RI.  
**RÈGLEMENT INTERNATIONAL :** Liste canadienne des substances nationales (LSD) : Tous les ingrédients sont énumérés.  
**COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV) :** 98,8 %  
**NFPA SANTÉ:** 1 **HMIS HEALTH:** 1  
**INFLAMMABILITÉ NFPA:** 3 **INFLAMMABILITÉ HMIS:** 3  
**RÉACTIVITÉ NFPA:** 0 **RÉACTIVITÉ HMIS:** 0  
**NFPA AUTRE:** Aucun **PROTECTION HMIS:** B

**Fiche de données de sécurité**  
Drylube

**SECTION XVI - AUTRES INFORMATIONS**

**PRÉPARATION PAR:** Roberto Cerón  
**DATE DE PRÉPARATION :** 01/06/2014  
**DATE DE RÉVISION:** 21/06/2021

S.O. = Sans objet; S.O. = Non déterminé

**AVERTISSEMENT:** À notre connaissance, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, il n'y a aucune responsabilité pour l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la pertinence de tout matériel relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits ici, nous ne pouvons pas garantir qu'il s'agit du seul danger existant. Les informations contenues dans cette FDS ont été obtenues à partir de sources actuelles et fiables; cependant, les données sont fournies sans aucune garantie, expresse ou implicite, quant à leur exactitude ou leur exactitude. Étant donné que les conditions de manipulation, d'entreposage et d'élimination de ce produit sont indépendantes de la volonté du fabricant, le fabricant ne sera pas responsable de la perte, des blessures ou des dépenses découlant d'une mauvaise utilisation des produits. Aucune garantie, expresse ou déduite, concernant le produit décrit dans la présente FDS ne sera créée ou inférée par une déclaration dans cette FDS. Divers organismes gouvernementaux peuvent avoir des règlements spécifiques concernant le transport, la manutention, l'entreposage, l'utilisation ou l'élimination de ce produit qui peut ne pas être couvert par la présente FDS. L'utilisateur est responsable de la conformité totale.